

# Télétravail massif, masque à 6 ans, 15 mds d'aide par mois: Castex précise le reconfinement

Paris, 29 oct. 2020 (AFP) -

Télétravail massif, masque obligatoire à l'école dès l'âge de 6 ans: au lendemain de l'annonce d'un nouveau confinement d'un mois au moins, Jean Castex a détaillé jeudi la mesure radicale décidée par Emmanuel Macron pour contrer une deuxième vague de Covid-19, "sans doute plus meurtrière" que la première.

"Il n'y a pas d'autre solution", a affirmé lors d'une conférence de presse le Premier ministre.

Car même s'il a assuré que "nous avons anticipé la deuxième vague", Jean Castex a prévu un pic d'hospitalisations en novembre "plus élevé qu'en avril", Emmanuel Macron l'ayant estimé la veille à 9.000. Jeudi, 3.147 personnes étaient en réa ou en soins intensifs. Le bilan a dépassé les 36.000 morts, dont 250 au cours des dernières 24 heures.

Le ministre de la Santé Olivier Véran, qui a demandé à tous les hôpitaux d'activer leur plan blanc pour "libérer" des lits, avait précédemment estimé à "un million" le nombre de Français actuellement porteurs du coronavirus.

Consultés jeudi, les députés ont approuvé la stratégie du gouvernement par 399 voix contre 27. Mais le Sénat dominé par l'opposition de droite a ensuite refusé son soutien (par 178 voix contre, 130 voix pour et 27 abstentions).

A l'issue de son intervention devant les députés jeudi matin, Jean Castex a un temps quitté l'hémicycle en raison de l'attaque au couteau dans une église à Nice qui a fait trois morts.

Ce confinement, annoncé mercredi par le chef de l'Etat et qui doit durer "a minima" jusqu'au 1er décembre, se fera selon des modalités qui "ne seront pas celles de mars-avril, car nous avons appris de la première vague", a assuré M. Castex.

Comme en mars-avril, les dérogations seront possible pour faire ses courses, aller chez le médecin... mais aussi prendre l'air pendant "une heure maximum" et dans "un rayon d'un kilomètre du domicile". L'amende coûtera toujours 135 euros, mais pour faciliter les choses des "attestations permanentes" seront cette fois délivrées par les entreprises et les écoles.

Trois changements majeurs ont été mis en place par rapport au printemps: les écoles, collèges et lycées resteront ouverts, le travail pourra continuer, les Ehpad et les maisons de retraite pourront être visités. Mais les activités extra-scolaires pour les enfants, comme le sport et la musique, seront arrêtées.

Le port du masque à l'école est étendu aux enfants de primaire dès l'âge de 6 ans alors qu'il était réservé jusque-là aux seuls élèves du collège, a annoncé le Premier ministre.

- "Coup dur" -

Le nouveau protocole sanitaire renforcé prévu dans les établissements scolaires "permettra l'accueil de tous les élèves", a martelé le ministre de l'Education Jean-Michel Blanquer. Mais conservatoires, clubs de sports et plus généralement "les établissements qui proposent des activités extra-scolaires" seront fermés.

Pour les travailleurs, "le recours au télétravail doit être le plus massif possible" pendant le confinement, et institué "cinq jours sur cinq" selon Jean Castex. Ce n'est "pas une option", mais une "obligation", a insisté la ministre du Travail Elisabeth Borne.

Sur le front économique, l'activité va chuter de 15%, après avoir plongé de 30% lors du premier confinement.

Les guichets des services publics ou les marchés alimentaires resteront donc ouverts (sauf si le préfet en décide autrement). Mais les commerces jugés non-essentiels (dont les bars et restaurants) resteront fermés - une "erreur" pour le chef du Medef Geoffroy Roux de Bézieux, qui risque selon lui de coûter "entre 50 et 75 milliards d'euros de PIB".

Ce reconfinement est "un coup dur" pour les entreprises, a reconnu le ministre de l'Economie Bruno Le Maire, en annonçant que le fonds de solidarité pour les entreprises obligées de fermer allait être réactivé et élargi aux sociétés comptant jusqu'à 50 salariés (et non plus 10). Au total les mesures de soutien s'élèveront à 15 milliards d'euros par mois, a-t-il ajouté.



Autre aide: les propriétaires qui renonceront à "au moins un mois de loyer" entre octobre et décembre pour certaines entreprises bénéficieront d'un crédit d'impôt, a-t-il ajouté.

Pour le secteur de la culture il s'agit d'un "coup de tonnerre", a admis la ministre de la Culture Roselyne Bachelot en promettant des "mesures complémentaires" de soutien. Cinémas, théâtres mais aussi librairies resteront en effet fermées, ce qui a poussé le jury du Goncourt et de d'Interallié à reporter leurs prix qui devaient être remis les 10 et 18 novembre.

- "Colère" -

Dans son allocution, Emmanuel Macron avait indiqué que le dispositif de fermeture des commerces serait réévalué tous les quinze jours.

Les compétitions sportives professionnelles pourront elles continuer -- à huis clos -- pendant cette nouvelle période de confinement.

Si le reconfinement est prévu sur tout le territoire national, dans les Outre-Mer il ne sera appliqué qu'en Martinique, a précisé Jean Castex.

Selon un sondage Odoxa-Dentsu Consulting pour France Info et Le Figaro, sept Français sur 10 se montrent favorables au reconfinement.

Mais ce dispositif, soumis aux parlementaires dans un climat assombri par l'attaque de Nice, a suscité des réactions contrastées dans l'opposition.

La présidente des députés socialistes Valérie Rabault a adressé un "oui de colère" à la stratégie gouvernementale, tandis que le chef de file des Insoumis Jean-Luc Mélenchon accusait le gouvernement d'être "pris de court".

Au Sénat, le président des sénateurs LR Bruno Retailleau a dénoncé "un vote inutile" et Philippe Bonnecarrère, pour les centristes, "un abaissement du Parlement".

L'approche du confinement a par ailleurs suscité un véritable exode sur les routes de l'Ile-de-France, où plus de 700 km de bouchons cumulés ont été enregistrés en fin de journée, après déjà un pic de quelque 400 km la veille, selon le site d'information routière Sytadin.

bur-cg/ib/rhl

Afp le 29 oct. 20 à 21 45.